

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE MACAMIC

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, qu'une séance extraordinaire sera tenue le 20 décembre 2018, à 19 heures, à l'hôtel de Ville de Macamic, les points suivants seront acceptés :

1. Adoption des prévisions budgétaires 2019 de la Ville de Macamic;
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 ;
3. Adoption des règlements pour déterminer les taux de taxes, les tarifs et les compensations pour l'année 2019 ;

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Macamic ce 4 décembre 2018.



Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe